

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2009

OBJET
<i>de la Délibération</i>

COMITE DE PILOTAGE DU CENTRE SOCIAL – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal

27 janvier 2009

Date d'affichage : 27 janvier 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur BONHOURE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mmes PESSEL, PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme LE PAVEC à Mme JEHANNO
M. BURBAN à M. GIRALDON
M. LE BARON à M. MARCHAND
Mlle ORINEL à M. LE DORZE

COMITE DE PILOTAGE DU CENTRE SOCIAL – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapport de Ghislaine GOUTTEUILLET

Le comité de pilotage doit permettre aux associations et aux usagers d'être partenaires en participant à l'élaboration des projets et aux évolutions du centre.

Il se réunit trois fois par an, il est une force de propositions. Il est chargé de proposer, d'élaborer, de discuter tout projet répondant aux objectifs du centre social.

Il comprend 3 collèges : le collège des élus (4 élus), le collège des travailleurs sociaux et des institutions (5 personnes) et le collège des usagers (9 habitants et/ou représentants d'associations).

Le centre communal d'action sociale organise le vendredi 27 février 2009, au palais des congrès de Pontivy de 10h à 12h, les élections des membres du collège des usagers.

Nous vous proposons :

- De procéder à la désignation des 4 élus :
 - L. LE DOARE
 - J.P. JARNO
 - G. GOUTTEUILLET
 - N. ROUILLARD

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 5 février 2009

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH